

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019  
POLITIQUE DE TRAITEMENT DES FRICHES ET DES SITES ET SOLS POLLUES**

**CONVENTION DE MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX**

**VAL DE BRIEY – Pôle Stern – Restructuration – M et T  
(déconnexion du transformateur)  
P09RD40M050**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

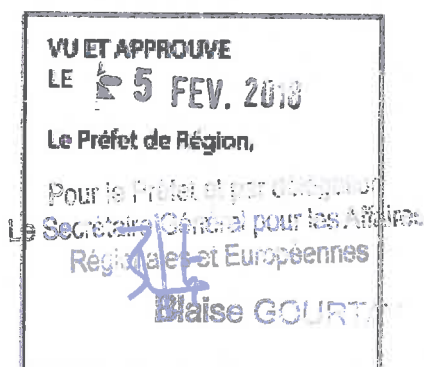
Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

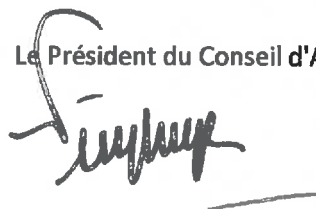
Vu la sollicitation de la commune du Val de Briey pour une intervention de l'établissement dans le cadre de la restructuration du pôle Stern situé sur son territoire en vue d'accueillir des activités médico-sociales et de créer des logements,

Sur proposition du Président,

- approuve l'engagement d'études de maîtrise d'œuvre et de travaux liés à la déconnexion du transformateur sur le site susvisé ; le montant prévisionnel de l'opération est de 130 000 € TTC pris en charge à 50% par l'EPFL, à 25% par la commune du Val de Briey et à 25% par le Centre Hospitalier de Briey,
- laisse le soin au Directeur Général de signer avec la commune du Val de Briey et le Centre Hospitalier de Briey la convention d'études de maîtrise d'œuvre et de travaux annexée à la présente délibération, et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.



Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER